

**Mémoire sur la violence dans les manifestations de masse
régionale et nationale organisée par l'ASSÉ**

et Rapport : Optique Lavalloise : Portrait de la situation de Québec

**par l'Association des Étudiantes et Étudiants
de Science Politique de l'Université Laval**

**Présenté à l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante
dans le cadre du Congrès d'orientation du 25 au 28 novembre 2005**

Le 23 novembre 2005

Mémoire sur la violence dans les manifestations de masse régionale et nationale organisée par l'ASSÉ

Exposé de la situation

Lors de la grève du printemps 2005, l'Association des Étudiants et Étudiantes de Science Politique de l'Université Laval (AÉÉSPUL) a eu la chance de travailler avec l'ASSÉ, soit au sein de la coalition de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante élargie (CASSÉE). Suite à cette collaboration conjoncturelle, l'exécutif de l'AÉÉSPUL a jugé à propos d'adopter une position dénonçant l'ambiguïté de l'ASSÉ face à la violence physique ayant, à l'occasion, lieu lors de ses manifestations. Cette position comprenait un boycott des instances de l'ASSÉ position qui a été renversée par l'assemblée générale de l'AÉÉSPUL.

Par ailleurs, avec l'adoption de cette position par l'exécutif de l'AÉÉSPUL, le débat au sujet du concept de violence, et de sa place dans le mouvement étudiant, a été lancé au sein de la communauté étudiante nous concernant. Ce mémoire vise donc à profiter de cette dynamique du dialogue et de la discussion qui semble avoir permis de mieux cerner les enjeux de la problématique engendrée par la violence physique ayant lieu lors de manifestation étudiante.

Le débat semble avoir gravité autour de deux arguments opposés :

- Statu quo
 - i) Dénoncer la violence brime la liberté individuelle à l'action politique de son choix.
 - ii) Les étudiants sont aussi victimes de violence, mais d'une nature plus subtile et donc plus mesquine.
 - iii) En dénonçant la violence physique de manifestants marginaux, l'ASSÉ s'expose aux critiques quant au type d'actions qui font sa spécificité (occupation de bureau, perturbation économique...)

- Contre l'ambiguïté
 - i) L'ambiguïté cautionne, aux yeux de l'opinion publique, la violence physique et discrédite donc les revendications et, d'une manière plus large, le mouvement étudiant.
 - ii) Si une violence plus subtile est exercée sur les étudiants, n'est-ce pas dénaturer notre message que de répliquer avec la violence (d'un autre type).
 - iii) La violence divise le mouvement étudiant entre modéré et engagé – ne serait-il pas plus fructueux de tenter une réconciliation entre ces deux courants.

Ces deux points semblent soulever des enjeux aussi importants les uns que les autres. C'est en explorant en profondeur chacune de ces deux alternatives, et leurs implications, qu'il serait possible d'extraire les avantages inhérents à chacune de ces positions.

Pour la liberté totale des manifestants

Le fondement principal du statu quo semble être la nécessité d'effectuer une différenciation entre les fins pour lesquelles militent l'ASSÉ et les moyens avec lesquels ils tendent d'arriver à ces fins. D'après ce postulat, c'est la perception du rapport de force qui diverge des points défendus par ceux qui s'érigent contre l'ambiguïté face à la place de la violence dans les manifestations. En effet, cette perception du rapport de force attribue une grande importance au monopole de la violence exercé par l'État, car ce principe semble faire pencher injustement la balance du côté de ceux auprès de qui nous voulons faire valoir nos points de vues. C'est donc dans le but de défaire ce monopole de la violence que l'ASSÉ semble s'être développé la tradition d'appeler ponctuellement à la diversité des tactiques. Il ne serait pas faut, par ailleurs, d'arriver à la conclusion selon laquelle ce sont ces appels à la diversité des tactiques qui, parfois, incitent certains groupes à recourir à la violence physique.

D'autre part, dans le but de justifier l'émergence, parmi une diversité des tactiques, de la violence physique, il serait possible de rendre moins ambiguë la position de l'ASSÉ en ce sens que cette violence apparaît plutôt réactive que proactive, légitimant ainsi les quelques actes de violences qui ont lieu lors de manifestations. De manière plus rigoureuse, il serait possible d'affirmer que la violence n'est en aucun cas un concept a-historique, stable, défini – elle dépend justement de la structure sociale dans laquelle elle s'exerce. Ainsi, si l'objectif est de stimuler les réflexions et changements sociaux, cette violence agirait en quelque sorte comme stimulant de la réflexion portant sur les fondements de la société.

Pour des manifestations strictement pacifiques

L'alternative dictant l'arrêt complet des violences au sein des manifestations organisées par l'ASSÉ part de constats pour se diriger vers une remise en cause du rapport de force dans lequel il est important d'opter pour une stratégie claire, définie, et sans équivoque. Le premier de ces constats est sans doute le plus déplorable : la violence, par son caractère quelque peu marginal ou du moins non collectif, semble être une preuve imminente de non-respect des autres manifestants. Si la violence n'est pas condamnée au nom de la liberté de recourir à l'action politique de son choix, que faire lorsque l'exercice de cette liberté, en optant pour la violence physique, contraint la liberté des autres manifestants? Le second constat demeure plus ou moins discutable; il affirme que, bien que précédé d'une certaine réflexion, le recours à la violence physique comporte un aspect éminemment primitif. Si l'ASSÉ veut faire entendre ses idées dans la société comme réfléchies, mûre et à l'avant-garde de toute autre conception de la place de l'éducation dans la société, comment justifier ces moyens simplistes.

D'après cette alternative, l'appel à la diversité des tactiques, par tradition, est un appel non officiel à la violence et devient donc condamnable en ce sens que sans contexte préalable, ni rapport de force conséquent, la violence n'a pas lieu d'être. Ainsi, suivant cette logique, l'avènement d'épisode violent parmi certaines manifestations agit comme discrédit complet des revendications soulevées et défendues par l'ASSÉ.

Propositions et recommandations

Dans un esprit critique non destructif, profitons des différents points soulevés par les deux alternatives précédentes afin de définir sommairement le concept de violence. Avant tout, afin de bien comprendre les enjeux de la violence, il est important de faire la différence entre la violence normative et la violence légale. La première se définit à partir de normes juridiques et de valeurs sociales – la violence physique, entre autres, est une violence normative, condamnable aux yeux de la loi, et ce, sans prise en compte du contexte. La violence légale, quant à elle, se veut une violence qui n'apparaît pas, aux yeux de la société actuelle et de l'ordre juridique actuel, comme condamnable : les types de violence relative aux éléments socioéconomiques et structurels figurent parmi ces violences acceptées; certaines violences policières et étatiques apparaissent aussi acceptables aux yeux de nos contemporains.

Il est important de souligner que la violence légale comporte un aspect condamnable subjectif, il est donc difficile de légitimer les violences normatives qui peuvent avoir lieu durant les manifestations, en ce que sa source de légitimité n'est pas stable, varie d'une personne à l'autre. C'est donc dans un esprit d'inclusion et de rigueur stratégique qu'il est de notre avis que :

1. Comme auparavant, aucun appel à la violence ne doit être effectué par l'ASSÉ.
2. Tout appel à la diversité des tactiques doit être, dans un esprit de prudence, éliminé de l'organisation des manifestations de masse organisées au niveau régional ou national.

Résultats escomptés

Cette recommandation agit, en quelque sorte, comme un contrôle a priori des manifestations. En éliminant l'appel à la diversité des tactiques, les militants seront moins enclins à se rassembler en petits groupes afin d'organiser leurs méthodes de manifestation. Par ce fait même, le mouvement étudiant ne sera pas divisé selon ses différents degrés d'engagements et – surtout – les quelques groupes de gens qui préméditent l'émergence de violence lors de manifestation n'en auront plus la légitimité.

Ainsi, c'est en éliminant la diversité des tactiques que nous éliminons la violence la plus illégitime qu'il soit, c'est-à-dire celle qui est préméditée. En ce sens, l'ASSÉ, quand bien même elle déciderait de rester ambiguë, aura la légitimité de ne pas dénoncer la violence au nom de la liberté des manifestants, car cette liberté aura été *dictée par le contexte de la manifestation en tant que telle et non dictée par un plan prémédité.*

Optique Lavalloise : Portrait de la situation de Québec

Ce rapport fait, en quelque sorte, office de bilan de la participation de l'AEÉSPUL dans les instances de l'ASSÉ. Il nous semble toutefois primordial de vous offrir une brève description du mouvement étudiant à Québec pour ensuite vous entretenir sur nos recommandations, commentaires, etc.

L'Association des Étudiantes et Étudiants de Sciences Politiques à l'Université Laval (AEÉSPUL) a comme particularité, dans l'univers lavallois, d'être régulièrement présente au sein des instances de l'ASSÉ, et comporte, par ailleurs, une culture de lutte politique et d'autonomie qui s'est traduite, tout récemment, par sa désaffiliation de la grande *Confédération* de l'Université Laval, la CADEUL – il y a de cela deux ans – et ce, bien que nos membres demeurent, à ce jour, cotisant à titre individuel. L'association d'anthropologie de l'Université Laval n'a pas tardé à emboîter le pas, l'association des étudiants et étudiantes de deuxième cycle (AÉLIÉS) s'est contentée d'une désaffiliation de la FEUQ, tandis qu'une dizaine d'autres associations ont mis entre parenthèse leur mandat de désaffiliation de la CADEUL (le département d'histoire, par exemple). Finalement, et bien que cela soit dû à un opportunisme conjoncturel, la CADEUL elle-même a opté, cette année, pour un référendum demandant la désaffiliation de cette fédération synonyme de lobby qui s'est, par ailleurs, avéré positif.

D'autre part, il est important de souligner que l'association à l'origine de ce rapport connaît l'ASSÉ depuis, au moins, sa deuxième année d'existence. Cette participation s'est finalement conclue par notre entrée dans la CASSÉE, à laquelle s'est par ailleurs ajouté un peu moins d'une dizaine d'associations de l'Université Laval.

Par ailleurs, nous devons souligner la singularité du mouvement étudiant de la Capitale, laquelle semble « paresseuse » dans sa conception de l'autonomie. Quatre types d'organisations se sont succédées dans le paysage québécois. Traditionnellement, l'affiliation la plus forte envers la FEUQ fut celle de la CADEUL (en plus de celle du campus de l'UQAR à Lévis), et, auparavant, celle de l'AÉLIÉS. En cas de statu quo, dans une campagne de mobilisation d'ampleur, les associations collégiales succombent, de manière relative, au vieux paternalisme universitaire. Toutefois, la FECQ a perdu de son influence dans la région de Québec, souvent en raison d'une forte implication des « com-mob » de la région depuis déjà quelques années. À l'inverse, l'ASSÉ (et le fraq-assé) ne semble jamais avoir eu de base solide dans la région : le CÉGEP de Sainte-Foy ayant fait une brève incartade dans le syndicalisme de combat, alors que le CÉGEP F.-X. Garneau en est encore au stade de maturation. Quant au monde universitaire, le problème semble trouver ces origines dans un manque de culture « mouvementiste » chez les associations d'envergure, et des lois (de ces associations d'envergure) qui tendent à restreindre l'autonomie des associations de types départementales et facultaires.

En dehors des syndicats et fédérations provinciales, les associations de la région de la Capitale se sont souvent tournées vers des modes d'organisation étant, en théorie, plus autonomes. L'une des moins réussies jusqu'à présent reste ce « fédéralisme de la concertation » régional, qui, traditionnellement, change de nom à tous les deux ans et se révèle peu de temps après complètement inutile. En gros, les défenseurs du paternalisme universitaire profitent de ces rencontres de « concertation » pour mobiliser les cégépiens selon leurs intérêts du moment. Cela dit, la chose n'est

pas dénuée d'intérêt, il s'agit plutôt du fait que ces rencontres sont souvent maladroitement organisées et insuffisantes en termes de mobilisation. Par contre, il ne faut pas désespérer – tant que la FEUQ aura un pied dans la région, il y aura toujours une tendance sensible vers le choix des calendriers de la FEUQ et de la FECQ (le meilleur des deux mondes, quoi!). Enfin, il y a ces concertations ponctuelles animées, en général, par les éléments radicaux de quelques CÉGEPs et d'une partie de l'Université Laval : généralement plus proche de l'ASSÉ, elles auront toujours le défaut d'être ponctuelles et de rendre plutôt illisible une vision de la région du point de vue de l'ASSÉ et surtout, peu cohérente.

Notre expérience au sein de la CASSÉÉ durant la grève nous a permis d'apprendre beaucoup sur les structures de l'ASSÉ. Nous avons vu les points positifs et nous avons vu les points négatifs : ce sont ces points qui seront traités dans la partie qui suit. Qu'il s'agisse de thèmes comme les divisions idéologiques connues, la pratique de la démocratie, l'application des statuts et règlements de l'ASSÉ pour la CASSÉÉ, le rapport aux fédérations et/ou ses négociations, nous voulons lancer des pistes de réflexions tant au sujet de l'ASSÉ que de la CASSÉÉ.

Division idéologique

L'ouverture de l'ASSÉ, par la coalition, fut une excellente initiative qu'il faut féliciter. En effet, cette ouverture a permis de former un pôle fort et uni ayant une même base de revendications. Des associations indépendantes ainsi que celles toujours affiliées à une des fédérations ont pu établir un dialogue avec les membres de l'ASSÉ, et ce, dans le but de mener une lutte commune. Cependant, cette ouverture a créé des divisions au sein des associations étudiantes n'ayant pas les mêmes stratégies pour arriver à leurs fins, ce qui a causé certains problèmes lors des débats. Nous n'avons qu'à penser au congrès qui s'est déroulé au CÉGEP du Vieux-Montréal pour comprendre ce que nous voulons dire. En effet, la CASSÉÉ a presque imploré lors de ce congrès où il fallut revenir sur un vote pour que toutes les associations restent autour de la table. Pour faire entendre notre message commun, certains prônaient le rapport de force alors que d'autres visaient à établir une stratégie plus élaborée. Nous croyons que le rapport de force est une chose nécessaire lors de conflits comme celui de la grève, cependant il ne faut pas se borner à cette logique : établir une stratégie qui vise à faire plier le gouvernement de notre bord semble aussi un des plus importants objectifs. Cette division n'est qu'un exemple parmi tant d'autres! Le but, ici, est de mettre en évidence que ce type de coalition peut amener des associations étudiantes n'ayant pas la même idéologie d'action, mais partageant les mêmes revendications, et ce, dans le cadre d'une lutte spécifique, à travailler ensemble. Il faut donc tenter de trouver un moyen d'atténuer ces divisions qui peuvent créer plusieurs problèmes.

Démocratie

Notre expérience fut des plus agréables en ce sens où nous avons vécu la réelle démocratie, à l'opposé des fédérations. La représentativité de la CASSÉÉ ne peut pas être remise en question. En effet, le retour systématique aux assemblées générales donnait un aspect très représentatif à la coalition. De plus, la structure de vote qui permettait le vote informel avant le vote formel nous a apparu comme une approche tout à fait géniale. La démocratie était palpable! Cependant, à certains moments, il semble que la coalition tentait d'être un peu *trop* démocratique en ce que son déroulement ralentissait l'efficacité de la coalition. Parfois, il aurait été d'autant plus efficace et productif de laisser à un comité le rôle de prendre certaines décisions. Par exemple, les détails d'une manifestation ne devraient pas être décidés en congrès. Le fait de discuter une heure de temps à savoir si nous voulons

apporter des bacs de recyclage dans une manifestation est, à nos yeux, une perte de temps. Ainsi, un comité chargé d'organiser une action devient beaucoup plus efficace et permet le bon déroulement des congrès sans toutefois brimer la transparence de l'organisation. Bref, l'organisation de la CASSÉE laissait beaucoup de place à la démocratie, ce qui est plus qu'honorable de sa part; cependant, il ne faut pas verser dans l'excès, car cela nuit au bon développement d'une coalition de ce type.

Structure des congrès

Lors du congrès au CÉGEP de Limoilou, les 26 et 27 février 2005, il fut décidé d'appliquer les statuts et règlements de l'ASSÉ à la CASSÉE. Évidemment, cela était beaucoup plus simple que de créer une nouvelle structure ultimement temporaire. Cependant, certains aspects qui ont dû être repris ont parfois laissé un amer goût en bouche. Certain-e-s délégué-e-s étaient irrité-e-s de la place que prenait le féminisme et les ateliers de femmes dans les congrès. Si nous voulons diminuer la durée des congrès, c'est le genre de point qui aurait pu être enlevé de l'ordre du jour. Comprenez ici que plusieurs associations étudiantes qui étaient autour de la table de la CASSÉE n'avaient pas l'habitude de ce genre de point et qu'elles étaient là pour parler de l'organisation et du devenir de la grève. Bref, pour raccourcir les congrès, et pour les rendre plus efficaces, il aurait été plus pertinent de simplement parler de la grève et des stratégies à entreprendre. Cependant, nous ne remettons pas en doute la pertinence du point femme lors de congrès 'normaux' de l'ASSÉ, il s'agit de reconnaître que les circonstances obligeant l'élaboration d'une telle coalition étaient d'une nature urgente.

Négociations

Les négociations sont une étape des plus importantes lors de conflit tel qu'une grève. Si notre but était de parvenir à gagner certains points, il fallait être à la table des négociations. Ainsi, nous croyons que certaines stratégies auraient dû être adoptées afin d'imposer notre vision au gouvernement. Une bonne stratégie, en plus d'un rapport de force important telle que nous avons, nous aurait permis de faire entendre nos volontés. De plus, nous croyons que ce manque de stratégie a mené à l'échec que la coalition a connu. Comme notre discours récurant laissait croire une volonté de ne pas être à la table de négociation, nous avons donné toutes les armes à notre ennemi, lui permettant ainsi de nous isoler, de nous marginaliser, de nous exclure. Effectivement, le ministre Fournier a pu nous mettre de côté facilement en disant que nous ne voulions pas le rencontrer : «... lorsque *celui-ci désirera* s'entretenir avec la Coalition des associations en grève » (libellé définissant le comité de négociation). Évidemment, le ministre ne voulait pas nous rencontrer, il préférait s'entretenir avec les fédérations, lesquelles sont, par ailleurs, beaucoup plus conciliantes. Cette situation est loin de nous avoir donné l'occasion de faire entendre nos revendications auprès du gouvernement. Ainsi, nous croyons qu'il vaudrait mieux, la prochaine fois, se doter de stratégies pour arriver à nos fins : le rapport de force couplée d'une stratégie préétablie nous ouvre une multitude de portes, mais seul, le rapport de force nous semble insuffisant.

Temps de paix

Cela dit, le concept de négociation devrait aller de pair, en temps de paix (c'est-à-dire hors grève), avec celui de gains parcellaires et sectoriels. Les objectifs du syndicalisme de combat reviennent à exiger une mobilisation permanente des forces étudiantes actives. Cependant, celle-ci (la

mobilisation) devient difficile sinon inutile si elle ne possède pas comme objectif d'appoint l'obtention de gains parcellaires et sectoriels (autre chose que la gratuité ou le statu quo réactif). En général, ces gains s'inscrivent déjà dans le discours et la documentation de l'ASSÉ. Cependant, l'absence de relation régulière entre l'exécutif de l'ASSÉ et le Ministère de l'éducation ou le gouvernement, restreint de beaucoup la possibilité de gain suite à une mobilisation d'ampleur moindre à une grève.

Nous espérons avoir dressé un portrait juste de la situation du mouvement étudiant dans la région de Québec afin de mieux comprendre les enjeux particuliers qui y prennent forme. Nous espérons aussi avoir offert un bon compte rendu de la situation engendrée par la grève du printemps 2005. Nous semblons avoir mis l'accent du côté de l'efficacité (au sein des congrès, de la manière d'exposer nos revendications, etc.), mais il faut garder en tête les points positifs et tâcher de ne pas empiéter sur ceux-ci afin de pallier ce manque d'efficacité que nous avons souligné.